Une image contenant texte, clipart

Description générée automatiquement

**PORTS RADE DE TOULON**

**ZI de Bregaillon**

**663 av de la 1ère Armée Française**

**83500 LA SEYNE**

**ACTE D’ENGAGEMENT**

|  |
| --- |
| **ACCORD-CADRE FOURNITURE ÉNERGIE ÉLECTRIQUE pour le point de livraison CENAQ DU TERMINAL TOULON CÔTE D’AZUR** |

**Entité Adjudicatrice conformément aux articles L. 1212-1 et L. 1212-3 3° du code de la commande publique.**

**N° de marché**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **2** | **0** | **2** | **5** | **-** | **A** | **O** | **O** | **-** |  |  |  |  | **-** |  |  |

**PERSONNE HABILITÉE À ENGAGER L’ENTITÉ ADJUDICATRICE :**

**Monsieur le Président de la CCI du VAR**

**COMPTABLE ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS :**

**Monsieur le Trésorier de la CCI du Var**

## 1. CONTRACTANT

**Contractant unique**

Je, soussigné, Nom :

Qualité :

🞎représentant légal de l’entreprise

🞎ayant reçu pouvoir du représentant légal de l’entreprise

Au nom et pour le compte de l’entreprise :

Dénomination sociale :

Nom commercial :

Ayant son siège social à :

Ayant pour numéro unique d’identification SIRET :

Les prestations faisant l’objet du présent marché seront exécutées :

🞎par le siège

🞎par l’établissement suivant :

Nom : …………………

Adresse :

Numéro SIRET :

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l’Accord-cadre et des documents qui y sont mentionnés.

M’ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus :

A exécuter les prestations faisant l’objet de l’accord-cadre conformément aux stipulations des pièces mentionnées à l’article 6 du CCAP.

L’offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m’est notifiée dans un délai de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

**Cas d’un regroupement d’entrepreneurs solidaire/conjoint**

Nous, soussigné, 1er co-traitant (mandataire du Groupement)

Nom : ……………

Qualité :

🞎représentant légal de l’entreprise

🞎ayant reçu pouvoir du représentant légal de l’entreprise

Au nom et pour le compte de l’entreprise :

Dénomination sociale :

Nom commercial :

Ayant son siège social à :

Ayant pour numéro unique d’identification SIRET :

Les prestations faisant l’objet du présent marché seront exécutées :

🞎par le siège

🞎par l’établissement suivant :

Nom : …………………

Adresse :

Numéro SIRET :

En cas de groupement conjoint, le mandataire déclare être solidaire de tous les membres du groupement ;

Co-traitant :

Nom : …………………………………………………………………………………………………………………………………………

Qualité :

🞎représentant légal de l’entreprise

🞎ayant reçu pouvoir du représentant légal de l’entreprise

Au nom et pour le compte de l’entreprise :

Dénomination sociale :

Nom commercial :

Ayant son siège social à :

Ayant pour numéro unique d’identification SIRET :

Les prestations faisant l’objet du présent marché seront exécutées :

🞎par le siège

🞎par l’établissement suivant :

Nom : …………………

Adresse :

Numéro SIRET :

Chaque membre du groupement ayant pris connaissance des pièces constitutives de l’Accord-cadre et des documents qui y sont mentionnés.

NOUS ENGAGEONS sans réserve, en qualité d’entrepreneurs groupés, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus :

A exécuter les prestations faisant l’objet de l’accord-cadre conformément aux stipulations des pièces mentionnées à l’article 6 du CCAP.

L’offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

## 2. OBJET DE L’ACCORD-CADRE

Le présent Accord-cadre concerne :

**Fourniture d’énergie électrique active** hors acheminement, la responsabilité d’équilibre, le mécanisme de capacité, les CEE, les services associés pour le point de livraison lié aux potences d’alimentation électricité active des navires à quai.

## 3. PROCÉDURE

Le présent accord-cadre est passé suivant la procédure de l’appel d’offres ouvert en application des articles L. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

La consultation aboutira à un accord-cadre multi-attributaire, à marchés subséquents passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-12 du Code de la commande publique.

Les marchés subséquents passés sur le fondement de l’accord-cadre se feront dans les conditions fixées aux articles R. 2162-7 à R. 2162-12 du Code de la commande publique.

## 4. FORME DE CONTRAT

L’accord-cadre est conclu avec seulement un maximum en quantité, conformément 2° de l’article R. 2162-4 du Code de la commande publique.

Le présent accord cadre s’exécutera par marchés subséquents dans les limites suivantes :



## 5. DURÉE L’ACCORD-CADRE

**5.1 •Durée de l’accord-cadre**

L’accord-cadre est conclu à compter de la réception par le titulaire de la lettre portant notification du marché, pour une première période de deux ans. Passé cette date, le présent marché pourra se renouveler par tacite reconduction pour une période supplémentaire d’une année.

**5.2 •Délai de livraison de la fourniture**

Les délais à respecter sont spécifiés dans les différents marchés subséquents.

## 6. LES PRIX

Les prix proposés par les candidats dans l’accord-cadre sont une cotation indicative correspondant à un prix unitaire correspondant à un volume de MWh consommés.

Les prix proposés pour les marchés subséquents sont des prix unitaires globaux correspondant volume prévisionnel de MWh consommés pour toute la durée du marché subséquent.

Les prix dans les marchés subséquents devront être fermes pour une offre 100 % marché, pour toute la durée définie pour chacun des marchés subséquents.

Le prix de l’électricité dans les marchés subséquents sera sans part fixe d’abonnement, exprimé en euros hors taxe par MWh consommé.

## 7. PAIEMENT

La Chambre de Commerce et d’Industrie du Var se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

**RIB**

Un relevé d’identité bancaire sera demandé au titulaire lors du premier marché notifié.

Compte ouvert au nom de (compte unique en cas de groupement) :

Sous le N°

Nom et adresse de la banque :

Code banque : Code guichet : Clé :….

IBAN

En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | Un compte unique ouvert au nom du mandataire ; |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | Les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du  présent document. |

## 8. AVANCE

Conformément au CCAP, les titulaires de l’accord-cadre devront indiquer dans chaque marché subséquent, si elles acceptent ou refusent de percevoir une avance.

## 9. NANTISSEMENT, CESSION DE CRÉANCES

Chaque marché subséquent peut faire l’objet de nantissement ou de cession de créances de la part du titulaire qui en fait la demande auprès de l’entité adjudicatrice dans les conditions prévues aux articles

R. 2191-45 à R. 2191-50 du code de la commande publique.

En cas de nantissement ou de cession de créances, le titulaire en fait la demande auprès de l’entité adjudicatrice.

**Signature du marché public par le titulaire individuel :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

## 10. PARTIE RÉSERVÉE À L’ADMINISTRATION

La présente offre est acceptée pour valoir acte d’engagement

Fait en un seul original,

À Toulon, le\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Le Président de la CCI du Var

Basil GERTIS